

Contre le racket sur les cotisations des travailleur-e-s sans-papiers Contre la surexploitation des sans-papiers contraints au travail dissimulé

La majorité des 400 000 sans-papiers de France sont des travailleurs-e-s déclaré-e-s en CDI, CDD ou intérim renouvelé. **Ils et elles paient impôts et cotisations sociales sans pouvoir bénéficier des droits et des prestations qui y sont attachés** (retraite, chômage, citoyenneté...). Ce racket sur les travailleur-e-s sans-papiers permet à l'Etat français d'encaisser sur leur dos environ 2 milliards d'euros par an, sans jamais rien décaisser.

Les autres sans-papiers, par dizaines de milliers (notamment les femmes, les Algériens...) sont **contraints au travail dissimulé** (dit « au noir »), permettant à bon nombre de patrons de surexploiter ces esclaves modernes, dociles et flexibles à merci, sans verser de cotisations à l'URSSAF.

Quand ces travailleurs-e-s sont expulsé-e-s, ils se retrouvent privés de

toute ressource dans leurs pays d'origine. De plus, rappelons que l'argent envoyé dans ces pays par les immigrés, avec ou sans-papiers, représente trois fois l'aide financière distribuée par les gouvernements des pays riches du Nord aux pays pauvres du Sud. Ces expulsions pèsent très lourdement sur le développement de ces pays.

Toutes et tous ces travailleurs sans-papiers constituent un réservoir de main d'œuvre inépuisable, utilisée sans relâche pour une mise en compétition avec les salariés des pays dits d'accueil, afin de saper les droits et les acquis sociaux de ces derniers.

L'unique solution pour que cessent le racket, la surexploitation, les discriminations et les conditions de travail indécents endurés par les travailleur-e-s sans-papiers est une REGULARISATION GLOBALE, DANS L'EGALITE DES DROITS, de toutes et tous.

Dans un rapport de 2004, l'OIT déclare que « *les migrations réduisent les pénuries de main-d'œuvre des pays riches et contribuent au développement des pays d'origine notamment grâce aux envois de fonds et aux investissements des migrants* ». Cette analyse est partagée par le département des populations de l'ONU et, en France, par le Conseil Economique et Social (CES). Après avoir occupé l'URSSAF, manifesté à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et interpellé dix consulats représentant en France les principaux pays d'origine des sans-papiers,

Nous appelons à une mobilisation à l'O.I.T. France, afin que celle-ci agisse contre ce néo esclavagisme.

Depuis sa création en 1919 et son rattachement à l'ONU en 1946, l'OIT a émis des dizaines de conventions sur le respect des droits de tous les travailleurs, qui ont toutes été adoptées par la France.

Sarkozy a lui-même déclaré que L'OIT « *doit obligatoirement être saisie chaque fois qu'une question relative au respect des droits fondamentaux du travail se pose* ».

Saisie par le SNU-TEF FSU, un syndicat de l'Inspection de Travail, l'OIT a déjà dénoncé en mars 2009 les pratiques du gouvernement français qui tente de détourner les contrôles de l'Inspection du Travail pour les transformer en supplétifs de la chasse aux sans-papiers.

Aujourd'hui, nous interpellons à nouveau l'OIT pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement français afin que celui-ci respecte ses engagements, cesse de stigmatiser les travailleur-e-s sans-papiers à des fins purement électoralistes et qu'il les régularise globalement.

**MANIFESTATION le JEUDI 5 NOVEMBRE 2009 à 14 heures
DEPART PLACE ST MICHEL jusqu'à l'O.I.T. : 92, rue de Sèvres – Paris 7ème**